



A retenir

MILDIU

La pression est toujours forte. Une sortie généralisée est observée sur feuilles. Soyez très vigilants avec l'humidité matinale sur les parcelles touchées (repiquages).

OIDIUM

Les symptômes progressent sur grappes en tous secteurs.

BLACK-ROT

Les sorties sont toujours en cours. Les conditions météorologiques de la semaine sont favorables à des contaminations, notamment sur grappes, restez vigilants.

VERS DE LA GRAPPE

Les premières perforations ont été observées. Les captures sont en baisse.

FLAVESCENCE DOREE

T3 AB : 27 juin au 9 juillet. T3 conventionnel : à définir.
T3 obligatoire sur les communes de Montréal, Mouchan et Preignan.
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html>








METEO

- **Les faits marquants de la semaine écoulée**

Des cumuls allant de 1 à 18 mm ont eu lieu cette semaine.

- **Pour les prochains jours**

La semaine s'annonce sèche et ensoleillée.

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11	Mar 12
Températures	17-28	16-28	16-29	17-30	17-30	18-31	18-33
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

De la coulure, parfois très importante, a été observée sur Merlot, Ugni blanc, Cabernet sauvignon... Elle peut être expliquée par les températures basses (inférieures à 10 degrés) enregistrées les 29 et 30 mai, alors que les cépages tardifs étaient en fleur. Des différences ont été observées entre les grappes des bourgeons gelées et les grappes des bourgeons non gelés.

Du millerandage est aussi signalé.

Toutes les parcelles sont au stade « fermeture de la grappe »

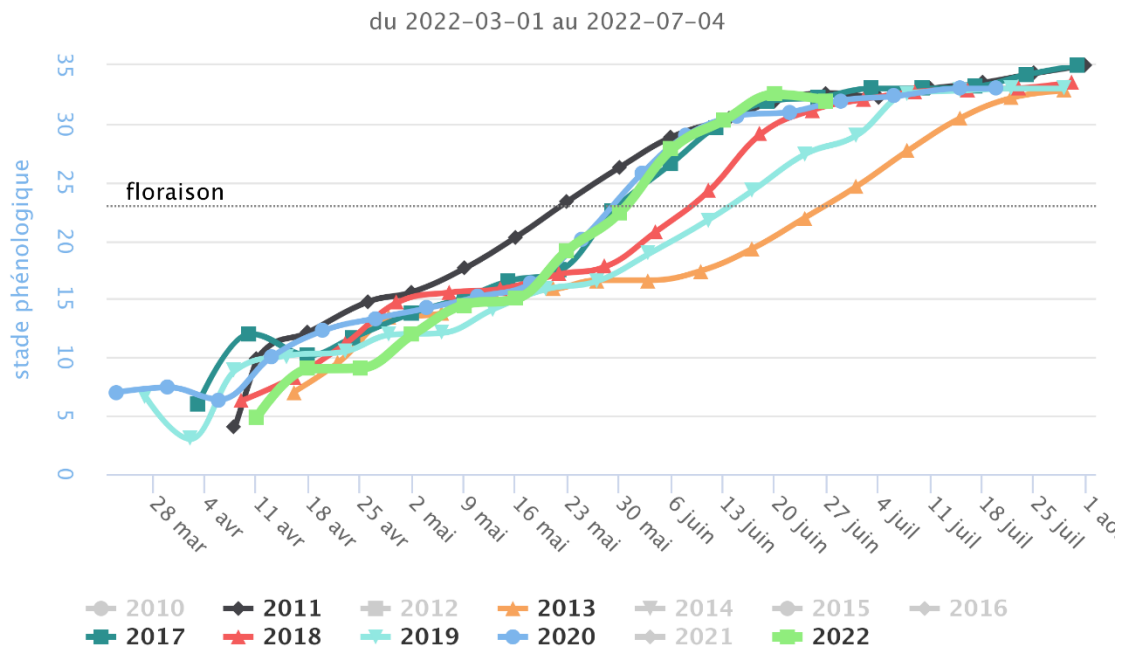


Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie



MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

- **Situation au vignoble**

Une sortie généralisée de symptômes sur feuilles est observée cette semaine. Les feuilles impactées sont les jeunes feuilles et celles du haut du feuillage. Cette sortie est importante sur témoins non traités mais plus contenue au vignoble. Pour l'instant, les grappes ne sont pas impactées.

- **Modélisation (Potentiel système IFV)**

POINTS DE VIGILANCE: La modélisation est réalisée à partir de 14 points météorologiques. En aucun cas, elle ne peut refléter toute l'hétérogénéité des pluies qui ont lieu essentiellement sous forme d'orages, cette année.

De plus, la modélisation porte sur des événements contaminants pré-épidémiques et épidémiques mais ne tient pas compte du phénomène de repiquages. Ceci peut générer des pressions sur le terrain plus fortes que celles prédites par le modèle. Les cumuls énoncés ne sont donc valables que pour les parcelles indemnes de mildiou.

✓ **Situation jusqu'au 4 juillet (J)**

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date	Extériorisation
Saint Mont					
Beaumarchés	En hausse	forte	Epidémique	3 juillet	contaminations des 25 et 26 juin visibles depuis les 2 et 3 juillet
Bouzon Gellenave				-	
Lelin Lapujolle				-	
Gascogne					
Ste Christie d'Armagnac	En hausse	forte	Epidémique	30 juin	contaminations des 21, 22 et 26 juin visibles entre le 28 juin et le 2 juillet
Mauléon				-	
Eauze				-	
Courrensan				27 juin	
Bezolles				-	
Caussens				3 juillet	
Fleurance				-	
St Puy				27 juin	
Madiran					
Madiran	En hausse	forte	Epidémique	27 et 30 juin	contaminations des 22, 23 et 26 juin visibles à partir du 1 ^{er} juillet
Moncaup		très faible		29 juin – 3 juillet	
Viella		Faible		-	

✓ **Simulation du 5 au 12 juillet**

	Pression mildiou		Contamination			
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire sur les parcelles indemnes	Extériorisation	
Saint Mont						
Beaumarchés	En hausse	Forte	épidémique	3 mm	-	
Bouzon Gellenave					2 juillet	3 juillet
Lelin Lapujolle					-	-
Gascogne						
Ste Christie d'Armagnac	En hausse	Forte	épidémique	3 mm	30-juin	5-juillet
Mauléon	en baisse				30-juin	6-juillet
Eauze	En hausse				-	-
Courrensan	En hausse				27-juin	2-juillet
Bezolles	en baisse				27-juin	2-juillet
Fleurance	-				3-juil.	8-juillet
Caussens	En hausse				-	-
St Puy	-				27-juin	2-juillet
Madiran						
Madiran	En hausse	Forte	épidémique	3 mm	27 – 30 juin	2 et 5 juillet
Moncaup		Faible			29 juin – 3 juillet	6 et 9 juillet
Viella		-			-	

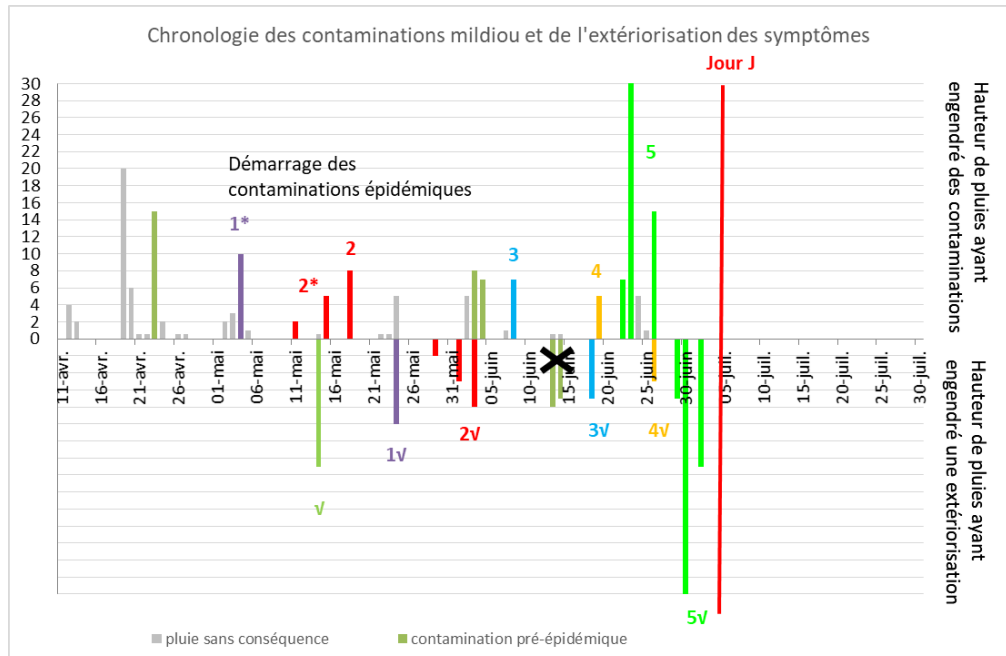
Évaluation du risque : Des contaminations se sont produites lors des pluies de fin juin et les sorties se sont bien extériorisées.

Il n'y a pas de pluie prévue mais des repiquages sont possibles en présence d'humidité matinale.

Mesures prophylactiques : L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle :

<https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

* contaminations très localisées

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

La sensibilité des grappes est effective jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines à 1 mois après la phase de contamination.

• Situation au vignoble

Les symptômes sont assez fréquents, notamment sur les parcelles à historique et les cépages sensibles. Ils progressent encore cette semaine.

Évaluation du risque : l'oïdium progresse toujours, restez vigilants jusqu'à la véraison sur les parcelles avec des symptômes.

Sur les parcelles saines et au stade « fermeture de la grappe », la protection peut être stoppée.

Pour les parcelles destinées à la production d'Armagnac, veuillez-vous référer à la note de préconisations techniques produite par le BNIA (envoyée avec le BSV n°10).

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Éléments de biologie**

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

- **Situation au vignoble**

Aucune évolution cette semaine, ni sur feuilles, ni sur grappes.

Évaluation du risque : Des contaminations ont pu avoir lieu lors des différents passages pluvieux de fin juin, les sorties pourraient encore s'extérioriser d'ici la semaine prochaine. Surveillez les parcelles.

La période de sensibilité se termine sur les parcelles indemnes. Sur les parcelles avec des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

- **Situation au vignoble**

Aucune évolution cette semaine

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour des situations spécifiques : lésions sur baies suite à la grêle, conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Les captures sont quasi nulles. Les perforations sont visibles mais en faible quantité pour le moment. Des larves sont aussi observées.

- **Modélisation**

Le vol est terminé. Les stades larvaires L2 à L4 sont modélisés.

Évaluation du risque : Le vol est terminé. Les stades se sont enchaînés et quelques perforations sont visibles.

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations devra être réalisé dans les prochains jours.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Les populations larvaires remontent avec présence de jeunes larves. Les adultes sont moins présents. Des symptômes sont signalés.

Évaluation du risque : Les adultes sont moins présents, surveillez l'évolution des populations larvaires et restez vigilants.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

• Situation au vignoble

Des larves de stade L4-L5 sont signalées sur le vignoble. Des mues sont visibles, il y a donc potentiellement des adultes.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 au 19 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	Terminé Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet) Le T3 est obligatoire sur les communes de Mouchan, Montréal et Preignan.	A définir En cours

Le T3 est obligatoire sur les parcelles de vigne-mères.

Hormis sur les communes de Mouchan, Montréal et Preignan, la réalisation du T3 est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2021 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds flavescents dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des symptômes d'ESCA sont signalés.

Prochain BSV, le 12 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Alterma, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins technique.